



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 18 février 2022 à 20 heures 00 minutes  
à la mairie

**Présents :** M. BOUGE Charlie, M. BOURRIAUX Jean-Louis, Mme DITSCH Anne-Marie, M. DUDOGNON Franck, Mme FOUSSIER Maryvonne, M. GUYON Matthieu, Mme LAURIER Christiane, M. LE GUERN Romain, M. LEGER Stéphane, M. MARCHAND Fabrice, M. MARCHAND Jacky, Mme MESPLE Murielle, M. MESUREUR Sébastien, Mme RICHARD Marie-Josée

**Secrétaire de séance :** Mme DITSCH Anne-Marie

**Président de séance :** M. BOURRIAUX Jean-Louis

Approbation à l'unanimité et signature du procès-verbal de séance du 21 janvier 2022.

### **DECISION PRISE PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SUIVANT DELIBERATION DU 26 MAI 2020 :**

N° 2022-001 du 07 février 2022 : acceptation de rachat de la concession de cimetière communal n° 412 du 18 décembre 2002, relative à la sépulture perpétuelle de Monsieur et Madame Jean-Pierre LALLEMENT – plan carré A, 3<sup>ème</sup> rangée, 7<sup>ème</sup> fosse.

### **2022-010 MODIFICATION DE LA DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Vu la démission de Monsieur Pascal KNOBLOCH en tant qu'adjoint et conseiller municipal, en date du 17 janvier 2022, reçue en mairie le 28 janvier 2022, puis transmise à Monsieur le Sous-préfet de Montmorillon le 28 janvier 2022 ;

Monsieur le Maire propose de réduire le nombre de postes d'adjoint à 3.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la suppression d'un poste d'adjoint au maire, portant le nombre de postes d'adjoint au maire à 3.

Fait à SAINT-SECONDIN, le 21 février 2022  
Le Maire,  
Jean-Louis BOURRIAUX

